

## Carnet de Deuil

---

**René FABRE** (P<sup>on</sup> 1922)

Notre jeune camarade de la Promotion 1922 est décédé le 3 avril dernier.

**Francis BOUCHACOURT** (P<sup>on</sup> 1875)

Nous avons appris avec peine le décès de cet excellent camarade, qui fut un des promoteurs de la fondation de notre Association et un de ses premiers souscripteurs perpétuels.

Après avoir passé quelques années dans les affaires, il entra dans la congrégation des frères de Saint Vincent de Paul, dont la création correspondait à ses aspirations. S'occuper de l'instruction des enfants nécessiteux, améliorer leur éducation, développer chez eux les bons sentiments, tel a été le but de toute sa vie, ne ménageant ni ses forces ni ses ressources pour y parvenir. Il laisse à tous ceux qui l'ont connu le souvenir d'un homme d'une modestie et d'un dévouement incomparables.

**Charles LYONNET** (P<sup>on</sup> 1877)

Nous avons également à déplorer la perte de notre camarade Charles Lyonnet, emporté le 19 mai par une longue et cruelle maladie. Il faisait partie de la première section de tissage, créée en 1877. Après un court stage, il devint le chef de l'importante maison de soieries qui porte son nom et qui, sous sa direction éclairée, a pris une grande extension.

Administrateur de l'Ecole depuis 1892, il portait un grand intérêt à son développement, notamment en vue des améliorations à apporter à l'enseignement du tissage. Pendant toute la guerre, il fit partie du Conseil d'Administration de l'Hôpital de la Soie, où il rendait des précieux services avec un zèle et une générosité remarquables.

L'imposant cortège d'amis qui ont assisté à ses funérailles est un témoignage éclatant de la sympathie qu'il avait su acquérir. Nous nous unissons à eux pour prier Mme Ch. Lyonnet et ses fils d'agréer l'expression de notre bien douloureuse sympathie.

E. T.

**M. Louis GALLAND**

*Professeur à l'Ecole*

C'est avec peine que nous venons d'apprendre la mort subite, survenue le 1<sup>er</sup> juin, de M. Louis Galland, avocat à la Cour d'Appel, chargé de cours à la Faculté de Droit et professeur à l'Ecole.

Depuis longtemps, M. Galland avait des liens avec notre Ecole. Beaucoup d'entre nous l'ont d'abord connu comme examinateur. Depuis 1919, il était chargé des cours de droit constitutionnel et de droit civil, où il a fait apprécier un enseignement sûr et concis.